

# Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1 PSAJ1

**Public concerné :** Tout public

**Prérequis :** Avoir 16 ans minimum au premier jour de la formation

**Objectifs de la formation :** Devenir le premier maillon de la chaîne des secours, c'est-à-dire savoir réagir en cas d'accident, et prendre les mesures nécessaires avant l'arrivée des secours organisés. Elle a pour objectif de connaître les principaux accidents liés aux activités de l'animation jeunesse, assurer la prise en charge des victimes et intégrer la prévention des accidents.

## Programme de la formation

- La protection
- L'alerte et la protection des populations
- L'alerte
- L'obstruction des voies aériennes par un corps étranger
- L'hémorragie externe
- La perte de connaissance
- L'arrêt cardiaque
- Le malaise
- Les plaies
- Les brûlures
- Le traumatisme
- La prévention des jeux dangereux
- L'organisation des premiers secours au cours des activités sportives

**Les points forts de la formation :** Être prêt à intervenir en cas de nécessité

**Résultats attendus de la formation :** Devenir un sauveteur citoyen capable d'utiliser ses compétences à tout moment.

**Type de parcours :** Collectif

## Information sur l'admission

- Votre inscription s'effectue directement sur notre site internet <https://www.arssa.fr>
- Suite à votre inscription, un contrôle des pièces transmises et des coordonnées renseignées sera fait. Un mail de confirmation vous sera envoyé par l'association.

**Modalités d'admission :** Sans modalités particulières

**Construction tarifaire :** Calcul forfaitaire

**Frais de certification :** Inclus avec les frais pédagogiques

**Frais additionnels :** Repas à la charge du stagiaire

**Déroulement de la formation** : Horaires fixes et définis

**Formation en présentiel ou à distance** : présentiel uniquement

**Durée** : 12h00 de face à face pédagogique

**Rythme de la formation** :

- En journée
- En soirée
- En semaine
- Le week-end
- Temps plein

**Modalités d'évaluation** : Évaluation continue des compétences théoriques et pratiques

**Modalités d'entrées ou de sorties** : à dates fixes

**Délais d'accès à la formation** : À la confirmation, par mail, de la conformité des documents, des coordonnées réceptionnés, et du règlement de la formation.

**Modalités pédagogiques adaptée aux personnes en situation de handicap** : le stagiaire à la possibilité d'indiquer à une autre personne la conduite à tenir s'il n'est pas en capacité de réaliser lui-même le geste.

**Accessibilité de l'action aux personnes en situation de handicap** : Chaque situation d'handicap sera étudiée. Suite à l'analyse du besoin de la personne en situation de handicap, des dispositions seront mis en place pour une prise en charge adaptée.

**URL de l'action** : <https://www.arssa.fr/psaj1>

**Services annexes** :

- Restauration : micro-onde, boulangerie/ snack à proximité
- Transport : Arrêt de bus et parking à proximité

**Documents remis en fin de stage** :

- Certificat de compétences de Citoyen de Sécurité Civile - PSC1.
- Brevet Fédéral Prévention et Secours Animation Jeunesse de niveau 1.

Les deux documents sont transmis par mail.

**Poursuite après le diplôme** :

- Il est conseillé mais non obligatoire de réaliser une formation continue PSAJ1 (FC PSAJ1) au plus tard tous les 2 ans.
- Se former aux Premiers Secours en Équipe de niveau 1 (PSE1)